3-4 novembre 2026
Cayenne



9es RTAG

Rencontres territoriales des Antilles et de la Guyane



Le carnet

Kontan we zot*

Nou kontan vwè zot*

Nou kontan we zot*

* Bienvenue

La délégation Guyane
vous accueille pour ces 9es Rencontres



Guyane

Georges ELFORT, Délégué CNFPT Guyane,
Maire de Saint-Georges de l'Oyapock
et Jocelyne BARTHÉLEMY, directrice régionale Guyane

En présence des délégations Guadeloupe et Martinique



Guadeloupe

Bernard GUILLAUME, Délégué CNFPT Guadeloupe,
Adjoint au maire de Basse-Terre

et Cécile BICAÏS, directrice régionale Guadeloupe



Martinique

Wiltord HARNAIS, Délégué CNFPT Martinique,
Adjoint au maire du Robert et vice-président du CDG
et Dominique FLAMAND, directeur régional Martinique

Le mot du Président

Le renforcement de la coopération entre les cadres dirigeants territoriaux et élus locaux au service de la cohésion sociale

La neuvième édition des Rencontres territoriales des Antilles et de la Guyane (RTAG) a pour thématique le renforcement de la coopération entre les cadres dirigeants territoriaux et élus locaux au service de la cohésion sociale.

Dans un contexte marqué par une défiance croissante des citoyens, des fractures sociales et démocratiques persistantes, ainsi que par de multiples transitions, la cohésion sociale et le vivre-ensemble apparaissent aujourd'hui fragilisés.

Face à ces enjeux, les collectivités territoriales, au plus près des réalités du terrain, jouent un rôle déterminant à travers les politiques publiques qu'elles conduisent et les services qu'elles délivrent. Les territoires des Antilles et de la Guyane, confrontés à des défis spécifiques tels que la vie chère, les crises climatiques, les difficultés d'accès à l'emploi ou encore les inégalités d'accès aux droits, sont particulièrement concernés.

Dans ce contexte, les RTAG 2026 ont pour ambition de créer un espace de réflexion et d'échanges autour des leviers de renforcement de la cohésion sociale. Elles s'inscrivent dans une volonté de promouvoir une vision stratégique globale, capable de dépasser le cloisonnement des politiques publiques et de redonner du sens à l'action collective.

Une attention particulière va donc être portée à la coopération entre élus locaux et cadres dirigeants territoriaux, envisagée comme un véritable dispositif de gouvernance fondé sur un partage explicite des rôles et des responsabilités.

Ces rencontres ont ainsi pour objectif d'analyser les transformations des modes de coopération entre élus et dirigeants territoriaux, d'identifier des leviers opérationnels de renforcement de la cohésion sociale et de faire émerger des pistes d'action concrètes, adaptées aux spécificités des territoires des Antilles et de la Guyane.

Au-delà de ce binôme, ces rencontres vont également mettre en lumière l'importance d'une coopération élargie à l'ensemble des acteurs du territoire : agents territoriaux, associations, citoyens, services de l'État et partenaires économiques. L'engagement des agents, leur reconnaissance et leur implication dans les projets territoriaux vont être au cœur des réflexions.

J'espère vous retrouver nombreux les 3 et 4 novembre aux RTAG en Guyane !

Yohann Nédélec
Président du CNFPT

Sommaire

Le mot du président 4

Le CNFPT en quelques mots 7

Vue d'ensemble 10

Les plénières 11

Plénière d'ouverture 12

Plénière de clôture 13

Les ateliers 14

Atelier 1 : Le binôme élu-agent 15

Atelier 2 : Collectivités à l'écoute 17

Atelier 3 : Les transitions démographiques 18

Atelier 4 : Vulnérabilité, résilience et robustesse 20

Atelier 5 : L'accès aux droits et aux services 23

Atelier 6 : L'approche interculturelle 26

Retrouvez toutes les ressources utiles pour les rencontres

Le CNFPT
en quelques mots...

Le CNFPT est un établissement public unique, paritaire et décentralisé, créé par la loi du 26 janvier 1984. Au plus près des territoires, il accompagne les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs agents dans les grandes transformations de l'action publique locale. Par ses missions de formation, d'emploi et d'accompagnement, il contribue au développement des compétences nécessaires pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, au service de toutes et tous.

Former tout au long de la vie

Le CNFPT conçoit une offre de formation qui accompagne les évolutions des métiers territoriaux, répond aux besoins des collectivités et contribue au développement des compétences tout au long de la vie professionnelle :

• Les formations obligatoires pour l'ensemble des agents territoriaux (A+, A, B et C) dès leur nomination avec les formations initiales et d'intégration et, au cours de leur carrière, avec les formations de professionnalisation et les formations réglementées pour les policiers municipaux et les sapeurs-pompiers professionnels ;

• Des formations non-obligatoires pour accompagner les agents territoriaux dans toutes les étapes clés de leur carrière : évolution, transition ou mobilité professionnelle ;

• Les préparations aux concours et aux examens professionnels pour l'ensemble des épreuves de la fonction publique territoriale.

Reconnaître et valoriser l'expérience professionnelle

Les compétences se développent aussi par l'expérience. Pour permettre à chaque agent territorial de faire reconnaître les savoirs et savoir-faire acquis au fil de son parcours et de continuer à évoluer professionnellement, le CNFPT propose plusieurs dispositifs.

Avec la Validation des acquis d'expérience (VAE), l'établissement met à disposition des agents et des collectivités des ressources pour faciliter la compréhension et l'accès à ces dispositifs. Avec la Reconnaissance d'équivalence de diplôme (RED), le CNFPT instruit les demandes de personnes souhaitant s'inscrire à certains concours de la fonction publique territoriale sans posséder le diplôme requis. Enfin, avec les dispositifs de certification proposés par le CNFPT pour accompagner les parcours professionnels (RNCP, RS et CléA) l'établissement permet de faire reconnaître officiellement les compétences professionnelles des agents territoriaux.

Des solutions *sur mesure* pour développer les compétences

Le développement des compétences constitue un levier essentiel pour accompagner les transformations des collectivités territoriales. Le CNFPT est à leurs côtés dans l'adaptation continue des compétences de leurs agents et la construction de réponses adaptées à leurs enjeux :

• La conception de réponses sur mesure : le CNFPT conçoit des formations dites « intra », conçues et réalisées à la demande d'une collectivité et délivrées sur site ; et des formations en « union de collectivités », formations conçues, réalisées et délivrées pour le compte d'un regroupement de collectivités ;

• Les stratégies d'adaptation des compétences : le CNFPT propose un appui aux directions générales des collectivités pour les aider à bâtir une stratégie équilibrée d'adaptation des compétences des agents aux évolutions engagées au sein des collectivités ;

• Les plans de formation : le CNFPT sensibilise les collectivités territoriales à la nécessité de construire un plan de formation annuel pour anticiper et développer les compétences de leurs agents. Le CNFPT recueille les plans de formation des collectivités pour connaître leurs besoins et concevoir ainsi son offre de formation.

Veiller aux évolutions de la ressource humaine

Parce que l'environnement professionnel territorial est sujet à de nombreuses mutations, l'établissement dispose d'un observatoire de la fonction publique territoriale qui réalise des études et enquêtes sur

l'emploi, les métiers et les compétences territoriales. Elles constituent des ressources indispensables pour concevoir une offre de services au plus près des besoins des agents et de leurs employeurs. Le CNFPT édite également le répertoire des métiers territoriaux qui recense près de 250 métiers et fonctions. Régulièrement actualisé, il permet d'accompagner et faciliter la politique ressources humaines des collectivités : recrutement, plan de formation, GPEEC, etc.

Accompagner les cadres de direction dans leur carrière

Former et accompagner les cadres dirigeantes et dirigeants, c'est contribuer à renforcer la capacité d'action des collectivités territoriales face aux grands défis auxquels est confronté le service public local.

L'établissement organise ainsi l'ensemble des concours et examens professionnels des agents A+ : administrateur, ingénieur en chef, conservateur du patrimoine, conservateur de bibliothèques et, depuis 2021, le concours interne de colonel de sapeurs-pompiers professionnel. Le CNFPT dispense également les formations initiales des cadres de direction territoriaux. Le CNFPT gère aussi le recensement et la publication légale des déclarations de vacances d'emploi A+. L'établissement assure enfin la prise en charge et l'accompagnement professionnels des agents A+ momentanément privés d'emploi.

Apprentissage dans la FPT : un accompagnement du CNFPT

L'apprentissage constitue un levier majeur pour préparer les compétences de demain et favoriser l'attractivité de la fonction publique territoriale. Le CNFPT accompagne les collectivités dans le développement de cette voie de formation en finançant une partie des parcours d'apprentis. L'établissement a ainsi pris en charge 5 000 contrats d'apprentissage en 2025, dans des métiers en tension, du niveau CAP jusqu'aux diplômes d'enseignement supérieur. Le CNFPT intervient dans trois domaines principaux du dispositif de développement de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale : le financement des contrats d'apprentissage, la formation des maîtres d'apprentissage et le recensement des capacités d'accueil d'apprentis.

Vue d'ensemble

Mardi **03/11**

12h00 - 14h00 Cocktail déjeunatoire

14h30 - 15h30 Ouverture institutionnelle

15h15 - 17h30 Plénière d'ouverture

19h30 Soirée conviviale

Mercredi **04/11**

9h00 - 10h30 / 11h00 - 12h30 / 14h00 - 15h30

Atelier 1 - Dans un monde incertain, le binôme élu-agent comme boussole des valeurs du service public

Atelier 2 - Collectivités à l'écoute : quels dispositifs pour mieux la prendre en compte ?

Atelier 3 - Anticiper les transitions démographiques : les jeunes, un levier à actionner en faveur de la cohésion sociale

Atelier 4 - Vulnérabilité, résilience et robustesse : comment réaliser un diagnostic et semer les graines de coopérations futures ?

Atelier 5 - L'accès aux droits et aux services : quelles réponses face au non-recours ?

Atelier 6 - L'approche interculturelle au service de la cohésion sociale et du vivre ensemble

15h30 - 17h30 Plénière de clôture

Les plénières



Plénière d'ouverture

Élus-Cadres Dirigeant : quel binôme pour tenir le cap du service public ?

Dans un contexte marqué par les transitions écologiques, les contraintes budgétaires, les recompositions institutionnelles et des attentes citoyennes toujours plus fortes, l'action publique locale est confrontée à des défis de plus en plus complexes. Face à ces incertitudes, maintenir le cap du service public suppose de conjuguer vision politique, capacité d'adaptation et engagement collectif.

Dans cette équation, le binôme élu-cadre dirigeant occupe une place centrale. Les élus, porteurs de la légitimité démocratique, définissent les orientations, arbitrent les priorités et incarnent le projet politique du territoire. Les cadres dirigeants, quant à eux, traduisent ces ambitions en stratégies opérationnelles, mobilisent les équipes et garantissent la continuité ainsi que la qualité du service rendu aux habitants.

La solidité de cette relation constitue un facteur déterminant pour relever les défis contemporains. Elle repose sur une compréhension mutuelle des rôles, une confiance réciproque, une capacité à dialoguer dans la complexité et à partager une même exigence au service de l'intérêt général. Lorsque ce binôme fonctionne pleinement, il devient un véritable levier à actionner en faveur de la cohésion sociale, de la résilience et de l'innovation pour les collectivités.

Plénière de clôture

Compétences et formation : agir pour renforcer la cohésion sociale sur les territoires

Dans un monde aux défis multiples, la cohésion sociale ne repose pas uniquement sur de nouvelles politiques publiques à mettre en place. Elle dépend tout autant des compétences des femmes et des hommes qui les conçoivent, les mettent en œuvre et les incarnent au quotidien.

Écouter les habitants, mieux comprendre les réalités sociales, lutter contre le non-recours, accompagner les vulnérabilités, développer les coopérations, prendre en compte les diversités culturelles, animer des démarches participatives, agir dans l'incertitude ou encore construire des réponses collectives face aux crises : autant de missions qui interrogent l'évolution des métiers territoriaux et des formations qui les accompagnent.

Cette table ronde de clôture proposera de mettre en perspective les apprentissages des ateliers en s'interrogeant sur les compétences dont les collectivités auront besoin demain pour renforcer durablement la cohésion sociale. Comment faire évoluer la formation initiale et continue des agents ? Quelles nouvelles postures professionnelles développer ? Comment favoriser l'apprentissage entre pairs, la coopération entre métiers et le partage d'expériences ? Plus largement, comment faire de la montée en compétences un véritable levier de transformation des collectivités et un investissement au service de territoires plus inclusifs, plus résilients et plus solidaires ? Et comment réaliser ces transformations avec les élus pour renforcer un binôme élu-agent capable d'être la boussole des valeurs du service public.



Les ateliers

Atelier 1

Dans un monde incertain, le binôme élu-agent comme boussole des valeurs du service public

Construire un tandem qui dure pour garder collectivement le cap

Dans un environnement marqué par l'accélération des crises, les contraintes budgétaires, les transformations des métiers et des attentes citoyennes toujours plus fortes, les collectivités doivent continuer à décider et à agir. Dans ce contexte mouvant, la qualité de la relation entre élus et agents devient déterminante. Comment construire un binôme capable de garder un cap commun tout en respectant la place, les responsabilités et la légitimité de chacun ?

L'élu porte une vision et une légitimité démocratique, fixe des orientations et assume les arbitrages. L'agent apporte son expertise, garantit la continuité de l'action administrative et traduit les orientations politiques en réponses opérationnelles. Ces rôles sont différents mais profondément interdépendants. Lorsque leur articulation fonctionne, elle permet à la collectivité de mieux affronter l'incertitude. Lorsqu'elle se fragilise, incompréhensions, injonctions contradictoires ou confusion des responsabilités peuvent rapidement peser sur les équipes comme sur la capacité à conduire les projets.

L'atelier proposera donc de mettre cette relation de travail au centre des échanges. Il sera co-animé par **Moufida Ali Soudja**, directrice adjointe de la DEETS Martinique, dont le parcours présente la particularité d'avoir été à la fois cadre territoriale et élue. À l'origine de la formation « Élus-es / techniciens : construire un tandem qui dure ! », elle partagera des clés permettant d'identifier ce qui favorise – ou au contraire fragilise – la confiance, la compréhension mutuelle et la complémentarité au sein du binôme.

Elle croisera son expérience avec celle de **Tressy Virginius**, directrice générale du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Martinique, qui apportera un regard transversal sur les réalités vécues par les collectivités et leurs agents, dans un contexte notamment marqué par des enjeux importants de recrutement, d'attractivité et de renouvellement des effectifs.

Élodie Arras, directrice générale adjointe du pôle sport, jeunesse et vie associative de la Collectivité Territoriale de Guyane, apportera quant à elle l'expérience d'une grande collectivité et du travail quotidien d'articulation entre orientations politiques, administration et mise en œuvre des politiques publiques. Des élus du territoire viendront compléter ces regards afin que la relation soit interrogée depuis les deux côtés du tandem.

L'atelier placera les participants en situation d'interroger leurs propres pratiques. À partir de situations concrètes rencontrées dans les collectivités, élus et agents seront invités à confronter leurs perceptions : qui décide ? Qui conseille ? Jusqu'où va l'autonomie de l'administration ? Comment exprimer un désaccord ? Comment réagir lorsqu'une décision semble difficilement applicable ? Comment maintenir la confiance lorsque l'urgence oblige à arbitrer ? Les expertises des intervenantes permettront aussi d'interroger la manière dont la collectivité peut apaiser ses tensions pour favoriser ses coopérations avec les différentes parties prenantes du territoire.

Mises en situation, réactions des intervenants et échanges avec la salle permettront progressivement de faire émerger les conditions d'un « tandem qui dure » : clarification des rôles, confiance, capacité à se dire les difficultés, espaces de dialogue, reconnaissance de l'expertise de l'autre et partage d'un cap commun.

Atelier 2

Collectivités à l'écoute : Quels dispositifs pour mieux la prendre en compte ?

Écouter les acteurs pour mieux construire ensemble

Un territoire est traversé par une multitude de regards, d'intérêts, d'expériences et d'expertises. Habitants, élus, agents publics, associations, entreprises ou acteurs institutionnels n'en ont ni la même perception ni les mêmes attentes. Pour les collectivités, l'enjeu consiste donc moins à multiplier les dispositifs de consultation qu'à parvenir à mieux identifier, écouter et mettre en dialogue ces différentes parties prenantes. Comment comprendre celles qui composent l'écosystème local ? Comment faire émerger leurs attentes et leurs désaccords ? Et comment créer les conditions d'un dialogue permettant de construire des projets partagés ?

Cet atelier proposera d'explorer ces questions à travers une **Fresque de l'engagement local**, animée par **Philippe Rilos**. Cette démarche participative permettra aux participants de prendre du recul sur leur propre territoire, d'identifier la diversité des acteurs qui le font vivre et de questionner la place accordée à chacun dans la construction de l'action publique. La Fresque servira notamment de support pour s'interroger collectivement sur les conditions d'une écoute plus large : qui écoute-t-on déjà ? Qui entend-on moins ? Comment croiser les points de vue et transformer cette diversité en capacité d'action collective ?

Cette réflexion sera enrichie par le témoignage de **Juliette Guirado**, **directrice de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG)**. Structure partenariale intervenant à l'échelle de l'ensemble de la Guyane, l'AUDeG accompagne collectivités, État et acteurs de l'aménagement dans la construction de projets et de stratégies territoriales. Juliette Guirado partagera son expérience de la mise en dialogue d'acteurs aux cultures, responsabilités et intérêts différents, et montrera comment ces espaces de rencontre peuvent contribuer à faire émerger des diagnostics communs et à structurer des projets.

Atelier 3

Anticiper les transitions démographiques : les jeunes, un levier à actionner en faveur de la cohésion sociale

Partir, revenir, rester : quelle place pour les jeunes dans les trajectoires territoriales ?

Les Antilles et la Guyane connaissent des réalités démographiques très différentes, mais elles sont confrontées à une même question : quelle place leurs territoires sont-ils capables de proposer aux jeunes pour leur permettre d'y construire leur avenir ? En Martinique et en Guadeloupe, les départs des jeunes adultes pour poursuivre leurs études ou trouver un emploi contribuent directement au recul et au vieillissement de la population. En Guyane, malgré une population beaucoup plus jeune, les mobilités sont également importantes : en 2021, les 18-24 ans représentaient 18 % des personnes quittant le territoire, les études constituant l'un des principaux moteurs de ces départs.

Ces mobilités ne doivent cependant pas être abordées uniquement comme une perte pour les territoires. Partir peut constituer une étape nécessaire pour se former, gagner en autonomie et acquérir de nouvelles expériences. L'enjeu est alors de comprendre ce qui permet à un jeune de conserver un lien avec son territoire, d'envisager d'y revenir ou simplement de s'y projeter. Cela suppose de s'interroger sur les opportunités de formation et d'emploi, mais aussi sur le logement, la mobilité, l'engagement, la participation à la vie locale et, plus largement, sur la place que les politiques publiques accordent réellement à la jeunesse.

Une conférence introductive de **Simon Geoffray**, de l'Insee, permettra d'abord de poser le cadre démographique de l'atelier et de comparer les situations guyanaise et antillaise à partir des travaux consacrés à la jeunesse, à l'emploi et aux migrations. Les études récentes de l'Insee

montrent notamment combien les trajectoires migratoires sont liées aux différentes étapes de la vie : départs pour les études, mobilités professionnelles mais aussi retours sur les territoires.

La discussion croisera ensuite recherche, action publique et expériences de terrain. **Teïla Le Lann,** chargée d'études au CRPV Guyane, ainsi qu'un représentant de la Collectivité Territoriale de Guyane, présenteront les réflexions conduites sur les politiques de jeunesse guyanaises. **Julien Joanny**, socio-anthropologue, responsable scientifique de La Critic et chercheur associé au laboratoire MINEA de l'Université de Guyane, apportera le regard issu de ses recherches sur les parcours des jeunes, particulièrement dans les territoires isolés, et de la recherche-action menée autour des enjeux territoriaux, politiques, culturels et sociaux de la jeunesse guyanaise. Ses travaux mettent notamment en évidence les tensions qui peuvent exister entre mobilité, ambitions individuelles et ancrage local.

Le regard guyanais sera mis en perspective avec la situation des Antilles. **Michel Tondellier**, sociologue et maître de conférences à l'Université des Antilles, dont les recherches portent notamment sur les parcours de vie et les trajectoires éducatives, professionnelles et migratoires des jeunes ultramarins, interrogera la place qu'un territoire doit être capable de faire à sa jeunesse : comment grandir avec elle, maintenir le lien lorsqu'elle part et créer les conditions permettant à ceux qui le souhaitent de revenir et de contribuer au développement local ? **Carline Chevalier**, chargée de mission mobilité internationale à l'Espace Sud Martinique, prolongera cette réflexion à partir de l'expérience concrète des départs et des retours de jeunes de son territoire, accompagnée d'un ou plusieurs jeunes qui viendront témoigner directement de leur parcours.

Après la conférence introductive de l'Insee, l'atelier prendra la forme d'un échange croisé entre chercheurs, collectivités, professionnels de la jeunesse et jeunes concernés. Avec un objectif : proposer aux participants de réfléchir comment, à leur échelle, ils peuvent agir sur les politiques jeunesses de leur territoire.

Atelier 4

Vulnérabilité, résilience et robustesse : comment réaliser un diagnostic et semer les graines de coopérations futures ?

Du diagnostic des vulnérabilités à la construction d'une capacité collective d'adaptation

Aux Antilles comme en Guyane, le changement climatique oblige désormais les territoires à se projeter dans des conditions profondément différentes de celles qu'ils connaissent aujourd'hui. Évolution des températures et des précipitations, montée du niveau de la mer, sécheresses, événements extrêmes ou transformations des risques naturels viennent se combiner à des vulnérabilités économiques, sociales, urbaines et infrastructurelles déjà présentes. Les nouvelles projections climatiques de Météo France permettent désormais de documenter ces évolutions à une échelle locale pour les territoires ultramarins et d'apporter aux collectivités des données beaucoup plus précises pour préparer leurs stratégies d'adaptation.

Mais connaître les risques ne suffit pas à rendre un territoire plus résilient. Encore faut-il comprendre ce qui le rend vulnérable, identifier les acteurs concernés, partager le diagnostic et parvenir à transformer cette connaissance en décisions et en coopérations. Comment passer d'une accumulation de données à une compréhension commune des fragilités du territoire ? Comment associer habitants, élus, agents, scientifiques et acteurs locaux ? Et comment préparer les institutions à agir lorsque les équilibres habituels sont profondément perturbés ?

Une conférence introductive de **Marine Bresteaux, de Météo France**, permettra d'abord de poser le cadre en présentant le climat auquel les territoires guyanais et antillais doivent se préparer. Les nouvelles projections climatiques régionalisées constituent

aujourd'hui un socle pour objectiver les évolutions à venir et permettre aux collectivités de raisonner non plus uniquement à partir des crises déjà vécues, mais également à partir des potentielles futures vulnérabilités.

L'atelier s'intéressera ensuite à la manière de transformer cette connaissance en diagnostic territorial partagé. L'antenne guyanaise du Cerema, accompagnée d'un élu et d'un agent de la commune de Macouria, présentera l'expérimentation menée dans le cadre du programme « Territoires adaptés au climat de demain : + 4 degrés ». À Macouria, la démarche vise à établir un diagnostic de vulnérabilité, à identifier les principaux enjeux d'adaptation puis à construire des trajectoires et un plan d'action opérationnel. Le programme repose notamment sur la montée en compétences des élus et des agents ainsi que sur la mobilisation des acteurs du territoire et des citoyens : le diagnostic devient ainsi autant un outil de connaissance qu'un support pour construire une dynamique collective.

Cette approche sera croisée avec les travaux de **Murielle Mantran**, qui présentera l'expérience menée au **Gosier**, en Guadeloupe, autour d'une démarche participative, avec les habitants pour mieux connaître et anticiper les risques. Ses travaux sur le rôle que peuvent tenir les habitants d'un territoire dans le cadre de la prévention des inondations illustrent notamment la nécessité de croiser observation scientifique, connaissance fine du terrain et expérience des populations exposées. L'enjeu sera de comprendre comment la participation peut améliorer le diagnostic mais aussi favoriser son appropriation par ceux qui devront ensuite contribuer aux réponses.

Enfin, **Ghislaine Gégal**, directrice du CCAS et de la Cohésion sociale à la ville du Robert (Martinique) permettra aux débats de venir se recentrer sur les actions que peuvent avoir les collectivités pour maintenir la cohésion sociale en cas de crise(s). Il s'agira de permettre d'orienter les débats pour faire le lien entre résilience territoriale et cohésion sociale.

Après la conférence introductive de Météo France, l'atelier alternera retours d'expériences, témoignages et travail avec les participants. À partir des démarches présentées à Macouria et au Gosier, ceux-ci seront invités à réfléchir aux vulnérabilités de leurs propres territoires : que savons-nous déjà ? Quelles fragilités regardons-nous insuffisamment ? Quels acteurs faudrait-il associer au diagnostic ? Quelles coopérations doivent être construites avant que la crise ne survienne ?

L'objectif sera ainsi de ne pas produire uniquement une réflexion sur les risques, mais de faire du diagnostic un premier exercice de coopération. Car la résilience et la robustesse d'un territoire ne reposent pas uniquement sur ses infrastructures ou ses dispositifs de gestion de crise : elles dépendent aussi de la qualité des liens tissés entre les acteurs, de leur connaissance réciproque et de leur capacité à agir ensemble lorsque les conditions habituelles ne tiennent plus.

Atelier 5

L'accès aux droits et aux services : quelles réponses face au non-recours ?

Aller vers, coopérer et multiplier les portes d'entrée vers les droits

Un droit n'existe réellement que lorsqu'il peut être connu, compris et mobilisé par ceux auxquels il s'adresse. Pourtant, entre la complexité des démarches, l'éloignement des services, les difficultés de mobilité, la dématérialisation ou encore la méconnaissance des dispositifs, une partie de la population reste à distance de l'action publique. Aux Antilles et en Guyane, les réalités géographiques et sociales renforcent encore cette question : comment garantir leurs droits (et services) à des habitants qui ne viennent plus, ou ne sont jamais venus, vers les institutions ?

Lutter contre le non-recours suppose ainsi de dépasser une logique dans laquelle l'usager doit systématiquement trouver seul le bon service et le bon interlocuteur. Il s'agit au contraire de multiplier les portes d'entrée dans son quotidien, de rapprocher les services des lieux de vie et de permettre aux professionnels eux-mêmes de mieux connaître l'ensemble des réponses existantes. La lutte contre le non-recours devient alors autant un enjeu d'« aller vers » qu'un enjeu de coopération entre collectivités, État, organismes sociaux et acteurs associatifs.

L'expérience guadeloupéenne de **Territoire zéro non-recours** permettra d'abord d'explorer cette dimension collective. **Cédric Gloaguen**, chargé de mission à la prévention et à la lutte contre la pauvreté à la Préfecture de Guadeloupe, et **Véronique Gob**, sous-directrice de l'Action sociale de proximité du Conseil départemental, présenteront les enseignements de l'expérimentation conduite conjointement par l'État, le Département et leurs partenaires. Labellisée en 2023, la démarche guadeloupéenne réunit notamment la CAF, la CGSS,

l'OFII, France Travail, l'UDCCAS et la MDPH autour d'actions communes. Elle comprend notamment la formation des professionnels, la création d'outils partagés et le déploiement de « caravanes des droits » réunissant de nombreux organismes au plus près des habitants. Au-delà de chaque dispositif, leur retour d'expérience permettra surtout d'interroger ce que produit le fait de travailler sous une bannière commune.

En Martinique, **Anne-Lise Thomas**, directrice du Développement numérique du territoire de CAP Nord Martinique, présentera le **NORMA'Bus**, guichet mobile labellisé France Services conçu pour aller à la rencontre des populations des quartiers les plus éloignés des services publics. Le dispositif dessert les 18 communes de CAP Nord et associe accompagnement aux démarches administratives et inclusion numérique. Son fonctionnement repose également sur une coopération avec les communes et l'État. L'expérience permettra donc d'aborder une autre dimension essentielle du non-recours : aller physiquement vers les habitants tout en développant leur capacité à utiliser des services publics de plus en plus numériques.

Enfin, **Denis Souillard**, directeur du CRPV de Guyane et **Géraldine Ho-Tin-Noé Tuernal**, cheffe de pôle autonomie, accès aux droits et développement social à la Collectivité Territoriale de Guyane, et **Marion de Falco**, chargée de mission lutte contre la pauvreté à la Préfecture de Guyane, partageront une expérience menée à Iracoubo. Leur intervention permettra d'élargir la réflexion aux publics les plus difficiles à atteindre et aux particularités d'un territoire où l'éloignement géographique constitue lui-même un obstacle important à l'accès aux services. Les travaux du CRPV rappellent plus largement que l'accès aux droits en Guyane nécessite à la fois ingénierie territoriale, qualification des professionnels et prise en compte des réalités spécifiques des populations.

À partir des trois expériences présentées, les participants seront invités à identifier, dans leurs propres pratiques professionnelles, tous les moments où un agent peut détecter une difficulté d'accès aux droits, orienter une personne ou mobiliser un partenaire.

L'objectif sera de faire émerger collectivement un maximum de situations dans lesquelles un professionnel qui n'est pas spécialiste de l'action sociale peut néanmoins devenir une première porte d'entrée vers les droits. L'atelier cherchera ainsi à faire évoluer le regard porté sur le non-recours : sa réduction ne dépend pas uniquement de dispositifs spécialisés. Elle repose aussi sur la capacité d'un territoire à créer un réseau d'acteurs attentifs, formés et capables de se passer le relais, afin que chaque contact avec le service public puisse devenir une occasion de repérer une difficulté, de rétablir un droit ou de recréer du lien.

Atelier 6

L'approche interculturelle au service de la cohésion sociale et du vivre ensemble

Faire de la diversité culturelle un levier de coopération et d'action publique en plein cœur des territoires

Aux Antilles comme en Guyane, la diversité des cultures, des histoires, des langues et des parcours constitue une réalité quotidienne des territoires. Elle traverse les relations entre habitants et institutions, mais aussi les organisations elles-mêmes, les équipes et les coopérations entre acteurs. Cette diversité peut être une richesse, mais elle peut également générer des incompréhensions lorsque les références, les représentations ou les manières d'entrer en relation diffèrent. Comment dépasser nos propres représentations pour mieux comprendre l'autre ? Comment éviter que les différences culturelles ne deviennent des obstacles au dialogue ? Et comment faire, au contraire, de l'interculturalité un levier de coopération et de cohésion sociale ?

L'atelier permettra d'abord de mieux comprendre ce que recouvre l'approche interculturelle et ce qu'elle peut apporter à l'action publique. **Erika Béranger**, docteure en sciences de l'éducation et de la formation et membre du laboratoire MINEA de l'Université de Guyane, et **Gérard Bulin-Xavier**, sociologue-anthropologue en Martinique et en Guadeloupe et expert en organisation et management, apporteront des clés de lecture permettant d'interroger les notions de culture, d'altérité et de représentations. Ils permettront notamment de comprendre comment les stéréotypes, les biais et nos propres cadres de référence peuvent influencer les relations professionnelles, les pratiques managériales ou encore la relation aux habitants.

Ces apports seront ensuite confrontés à la réalité de l'action territoriale avec **Pascal Velinore**, directeur général adjoint en charge de

l'attractivité et du développement territoriale et **Félix Tiouka**, responsable du service de la cohésion territoriale, au sein de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais. Leurs expériences permettront d'interroger très concrètement la manière dont une collectivité peut prendre en compte la diversité culturelle dans son fonctionnement et ses politiques publiques. Les actions tiennent compte du management des équipes, de l'accueil et la relation aux habitants, de la conduite des projets ou encore la coopération avec les acteurs du territoire. Il s'agira notamment de comprendre comment passer de la reconnaissance des différences à la construction de pratiques et de cadres communs permettant d'agir et de vivre ensemble.

À partir de situations concrètes, de témoignages et d'échanges, les participants seront enfin invités à questionner leurs propres pratiques : quelles représentations influencent notre lecture d'une situation ? Comment repérer et dépasser un malentendu interculturel ? Quelles postures professionnelles peuvent faciliter le dialogue ? L'objectif sera de faire de l'approche interculturelle non pas seulement une manière de mieux comprendre les différences, mais aussi une ressource pour améliorer les coopérations, enrichir l'action publique et renforcer le vivre ensemble sur les territoires.

Réalisation : Atelier éditorial *Je vous raconte…* www.jevousraconte.fr